ABCDE
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 7 Cours des Martyrs de la Résistance
21110 GENLIS
521 261 529 RCS DIJON

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE DU 7 MARS 2024

Le soussigné,

Monsieur **Amaury THISSE**,
demeurant 536, chemin du Pont des Biches - 69250 NEUVILLE SUR SAONE,

Gérant de la société ABCDE, société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros, divisé en 600 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 5 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit de la même ville par simple décision de la gérance,

Décide :

- de transférer le siège social du 7, cours Martyrs de la Résistance, 21110 GENLIS au 1, avenue de la Gare, 21110 GENLIS à compter de ce jour,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 5 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 5 - SIÈGE SOCIAL
"Le siège social est fixé : 1, avenue de la Gare, 21110 GENLIS."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Amaury THISSE
Gérant

